



Santé et utilisation du système de soins par les Hauts-Saônois

2010

49, rue Gérôme 70000 Vesoul - 03.84.97.18.19



L'Observatoire de la Famille

Selon le code de l'action sociale et des familles, l'Union Nationale des Associations Familiales et les Unions Départementales des Associations Familiales ont pour missions légales de représenter les familles et de défendre leurs intérêts matériels et moraux devant les pouvoirs publics. La mise en œuvre d'une politique familiale doit tenir compte de l'évolution

des familles, de leurs préoccupations dans les domaines de l'emploi, du logement, de la santé... ainsi que des particularités territoriales et du contexte économique.

Soucieuse de prendre en compte les réalités quotidiennes de l'ensemble des familles et d'approfondir ses connaissances du terrain, l'UDAF de Haute-Saône a

créé l'Observatoire de la famille. Cet outil a pour vocation de « mieux connaître pour mieux représenter ».

Pour sa 7^{ème} enquête, l'Observatoire de la famille, a interrogé les habitants du département sur la manière dont ils gèrent leur capital santé et l'utilisation qu'ils peuvent faire du système de soins.

Construction de l'étude

La Haute-Saône est actuellement confrontée à des difficultés en matière de démographie médicale. Le nombre de médecin par habitant est inférieur à la moyenne nationale et l'offre de soins est inégalement répartie sur son territoire. Productrices et consommatrices de soins, les familles sont au cœur de notre système de santé. Dans ce contexte elles doivent s'adapter pour répondre au mieux à leurs besoins. L'enquête présentée apporte à la fois un éclairage sur la perception et les comportements des Hauts-Saônois en

termes de prévention, des informations sur la manière dont ils prennent en charge la maladie et des indications sur les difficultés qu'ils peuvent rencontrer pour accéder aux soins.

Souhaitant réaliser cette enquête dans leur propre département, l'UDAF de la Haute-Saône a travaillé conjointement avec les autres UDAF de Franche-Comté à l'élaboration du questionnaire. Les ménages de la Haute-Saône constituent le champ d'observation. Aussi, 5000 ménages choisis de

manière aléatoire dans les fichiers France Télécom en ont été destinataires en juillet 2009. 677 ménages ont répondu à notre sollicitation. Le nombre de ménages inclus dans l'échantillon correspond au nombre de retours. Malgré une légère sous représentation des ménages âgés de moins de 40 ans, les résultats obtenus à l'échantillon redressé ne sont pas significativement différents de ceux obtenus de l'échantillon non redressé. Cette synthèse s'appuie donc sur les données de ce dernier.

Idées à retenir

- La prévention des risques de santé et la gestion de la maladie dépendent de la culture familiale
- La moitié des ménages a déjà rencontré des difficultés pour accéder à des consultations de médecins spécialistes. Le délai pour obtenir un rendez-vous est la cause principale
- 2 à 3 ménages sur 10 ont déjà renoncé à des soins faute d'obtenir un rendez-vous dans un délai raisonnable
- 8 ménages sur 10 pensent devoir un jour renoncer à des soins, que ce soit pour des raisons financières ou de démographie médicale

Etat de santé déclaré par les Hauts-Saônois

Selon l'Organisation Mondiale de la Santé, « la santé est un état de complet bien être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité ». Les Hauts-Saônois la définissent en faisant référence soit à la maladie (34%) soit à la forme physique et mentale (32%). Rares sont ceux qui associent ces deux notions. 3 à 4 Hauts-Saônois sur 10

ne s'auto-déclarent pas en bonne santé, les ¾ d'entre eux indiquent souffrir de maladies chroniques. Si l'on se réfère à l'étude réalisée en 2006 par l'Institut de Recherche et Documentation en Economie de la Santé, cette proportion de personne en souffrance est légèrement supérieure à celle des Français. Ces affirmations sont naturellement liées au vieillissement. Avant 65 ans, moins

de 3 sur 10 soulignent cet état, contre 5 à 6 sur 10 après. Cause ou conséquence, ils sont 2 fois plus nombreux à se sentir déprimés ou toujours fatigués. Le moral et l'état physique sont intimement liés.

Enfin, le regard porté sur l'état de santé se partage en famille. 81% des répondants indiquant être en bonne santé, notent que leur conjoint l'est aussi.

Prévention des risques de santé : représentations et comportements

Mesures de prévention et représentation

Les familles constituent pour la sociologue Claudine Burton-Jeangros, une importante instance de prévention et d'éducation à la santé en instaurant un certain nombre de normes et de règles orientant les comportements sanitaires.

Pour les Hauts-Saônois, l'action préventive majeure est fondée sur le « principe de réparation ». 81% estiment que pour rester en bonne santé, il est tout à fait nécessaire de se soigner en cas de maladie. Ils ne sont pas si unanimes pour qualifier d'indispensables certaines mesures d'hygiène de vie. Néanmoins, toutes sont jugées plus utiles que les mesures de préventions médicalisées. Par exemple, 7 sur 10 pensent qu'une alimentation équilibrée ou une durée de sommeil suffisante sont tout à fait nécessaires alors que 4 sur 10 jugent indispensable le fait de faire régulièrement des bilans ou des dépistages et 1 sur 10 évoque l'intérêt de prendre des produits ou traitements préventifs. L'appréciation des mesures de prévention dépend essentiellement de l'âge. 60 ans apparaît comme un âge charnière pour valoriser les mesures préventives que ce soit en terme d'hygiène ou de prévention médicalisée.

Hygiène de vie et comportement

Les Hauts-Saônois définissent l'équilibre alimentaire comme un levier essentiel de prévention. De fait, 7 sur 10 déclarent y porter une attention particulière. Cet élément est d'ailleurs plus important que le poids. Malgré des campagnes de sensibilisation « manger-bouger », ils ne semblent pas associer ces 2 actions. Moins de 4 sur 10 se disent soucieux de leur activité physique. Le paramètre pour lequel ils font aussi preuve de vigilance, est leur sommeil. La moitié déclare y être attentif. Cet intérêt est probablement à corrélérer aux chiffres de l'OCDE, qui indi-

quent que c'est en France que la durée moyenne de sommeil est la plus élevée. Au sein de la population adulte on note des différences de comportements. Les femmes sont moins sportives que les hommes. Les retraités sont plus attachés à leur activité physique et cherchent moins à limiter leur stress que les actifs.

Les parents adoptent les mêmes comportements pour eux et leurs enfants. Leurs priorités à leur égard sont aussi l'équilibre alimentaire et le sommeil. Malgré l'importance de l'activité physique dans le développement de l'enfant 3 parents sur 10 y portent une attention particulière. Ainsi, les mesures de prévention santé en termes d'hygiène de vie sont une question de culture familiale.

Mesures de prévention médicalisée et comportement

La vaccination, les dépistages, les analyses de sang ou d'urine... sont autant d'actions médicalisées qui permettent de prévenir les maladies, les complications... Près de 7 adultes sur 10 déclarent être à jour dans leurs vaccinations. 8 parents sur 10 ont contrôlé les vaccins de leurs enfants. Les Hauts-Saônois qui utilisent un carnet de santé y sont plus attentifs. 80% des utilisateurs sont à jour contre 65% qui ne l'utilisent pas. D'ailleurs, 80% des parents utilisent ce document pour leur enfant.

Les analyses de sang ou d'urine sont également très utilisées. 8 à 9 adultes sur 10 confient en avoir fait une au cours des 5 dernières années de manière préventive. L'âge est un facteur déterminant dans cette pratique. Il l'est également pour les dépistages. Passé 50 ans, la moitié de la population indique en avoir fait pour un cancer. A contrario, ce sont les plus jeunes qui ont le plus souvent fait le test du VIH.

Information santé et comportement

Les Hauts-Saônois s'intéressent à toutes les questions liées à la santé. 7 sur 10

déclarent régulièrement s'informer. Bien qu'Internet prenne de plus en plus de place dans la vie quotidienne, la télévision et la presse sont davantage utilisées. 4 sur 10 s'y réfèrent alors que 2 à 3 sur 10 surfent sur la toile. Cette spécificité est sans doute liée à la confiance accordée à la source d'information. D'ailleurs l'entourage est peu sollicité. Contrairement aux autres moyens qu'ils peuvent mobiliser, le médecin connaît leur dossier médical. 7 sur 10 le sollicitent. Aussi, seul 3 sur 10 connaissent un ou des organismes de prévention santé. Ces structures souffrent d'un manque de visibilité. Nombreuses sont celles citées dans l'enquête mais aucune n'est clairement identifiée.

Prévention des risques de santé : le rôle des parents

Légalement les parents ont pour mission vis-à-vis de leurs enfants, de créer et entretenir des conditions favorables à leur santé, de prendre soins d'eux en cas de maladie et de les éduquer. La quasi-totalité des ménages estiment que ce volet prévention de la santé fait partie de l'éducation. Mais les parents appréhendent leur rôle différemment. 2 sur 10 se sentent plus à l'aise pour protéger leur santé ou les soigner en cas de maladie et 4 sur 10 ont le sentiment d'être plus efficace pour leur enseigner les principes de prévention. Ce volet de la de santé est ainsi considéré par les Hauts-Saônois comme une préoccupation parentale.

Relation entre représentation et comportement

Au regard des représentations et des comportements des Hauts-Saônois, il apparaît que les ceux qui considèrent certains comportements préventifs comme indispensables au maintien d'un bon état de santé sont proportionnellement plus nombreux à déclarer les faire ou y prendre garde. Représentation et comportement sont donc interdépendants.

Part des Hauts-Saônois qui estiment que les actions suivantes sont tout à fait nécessaire au maintien d'un bon état de santé (en%)

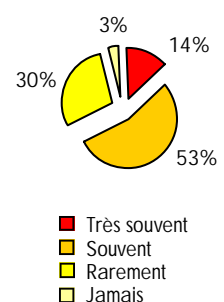
Se soigner quand on est malade	81
Ne pas consommer de tabac, substances illicites	78
Manger de façon équilibrée	69
Limiter sa consommation d'alcool	67
Dormir suffisamment	64
Surveiller son poids	50
Faire une demi-heure d'exercice par jour	48
Limiter son stress	46
Faire régulièrement des bilans de santé ou des dépistages	45
S'informer sur la santé	38
Prendre des produits ou traitements préventifs	15

Hygiène de vie : éléments auxquels les Hauts-Saônois déclarent faire le plus attention*

Equilibre alimentaire	68
Sommeil	54
Poids	53
Activité physique	37
Etat psychique	29
Usage de tabac, alcool	25

* 3 réponses possibles

Fréquence à laquelle les Hauts-Saônois déclarent s'informer sur des questions de santé



Gestion de la maladie

En cas de maladie, le moment jugé opportun pour se soigner est très variable. La moitié indique s'engager dans un processus de réparation en fonction de l'évolution des symptômes. Mais, rares sont ceux qui attendent qu'elle passe sans agir. Si l'état de santé habituel n'a pas d'impact, il apparaît que les hommes (47%) et les retraités (48%) tardent moins à se soigner que les femmes (37%) et les actifs (36%). Lorsque les ménages vivent en couple l'instant choisi est souvent le même pour ces 2 membres. Si les adultes tardent à se soigner, ils attendent moins que les symptômes persistent pour leurs enfants. 6 parents sur 10 cherchent à l'éradiquer rapidement. Néanmoins, près de la moitié des parents qui se soignent en fonction de l'évolution de la maladie, font de même pour leur enfant. Ainsi, l'instant de prise en charge dépend de la culture familiale.

Actions envisagées

Ayant pour principale source d'information leur médecin, 8

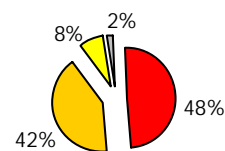
Hauts-Saônois sur 10 prennent rendez-vous chez leur généraliste. Cette solution est de loin la pratique la plus courante. Ils sont deux fois moins nombreux à pratiquer l'automédication et 4 fois moins à prendre conseil auprès de leur pharmacien. L'automédication est l'apanage des actifs et des individus en « bonne » santé. Les contraintes de temps liées à leurs activités professionnelles et l'absence de contre indication médicamenteuse expliquent en partie ces comportements. Le remboursement des médicaments étant un facteur important pour les plus de 60 ans ceux-ci privilégient, la consultation auprès de leur médecin. Enfin, compte tenu de la répartition géographique de l'offre de soins, peu nombreux sont ceux qui se dirigeront vers des services d'urgences ou SOS médecin. Encore une fois, les habitudes de soins sont les mêmes pour tous les membres du foyer.

Réflexe en cas d'urgence.

Selon une étude menée en 2006 par l'Observatoire Régional de la Santé de

Franche-Comté, en cas d'urgence, 8 fois sur 10 les médecins traitent un problème somatique. La notion d'urgence est donc variable selon les individus. Pour y répondre, les Hauts-Saônois adoptent divers comportements : 44% téléphonent à leur médecin, 11% se déplacent à leur cabinet, 22% se rendent aux urgences et 14% appellent le SAMU. Ainsi, la moitié des Hauts-Saônois gèrent l'urgence avec le concours de leur généraliste. On peut toutefois noter que 64% ont pour réflexe de téléphoner. Ces choix sont principalement guidés par l'instinct. 5 sur 10 font appel à l'un ou l'autre de ces professionnels sans se poser de question. Néanmoins, la proximité géographique conduit 3 ménages sur 10 à adapter leurs comportements face à l'urgence. D'ailleurs, 2 sur 10 ont dû changer de stratégie faute de n'avoir pu, par le passé avoir accès à un médecin de garde. Enfin, 1 à 2 sur 10 choisissent leur interlocuteur par besoin de limiter les dépenses de soins.

Moment jugé opportun pour soigner la maladie des adultes



■ Attend de voir comment elle évolue
 ■ Essaie tout de suite de la soigner
 ■ Attend que cela passe tout seul
 ■ Non réponse

Actions retenues* par les adultes en cas de maladie (en%)

Prendre rendez-vous chez le médecin	82
Choisir des médicaments dans leur pharmacie	40
Consulter le pharmacien	24
Consulter le médecin par téléphone	12
Demander conseil à une personne de l'entourage qui fait partie du milieu médical	7
Aller aux urgences	7
Prendre directement rendez-vous chez un spécialiste	6
Demander conseil à l'entourage	3
Consulter internet	2
Appeler SOS médecin ou un autre organisme de ce type	1

* 3 réponses possibles

Suivi médical et choix des médecins

En médecine générale

6 Hauts-Saônois sur 10 déclarent être en bonne santé. 1 à 2 sur 10 seulement rencontraient plus de 5 fois par an leur généraliste. Ce sont les plus de 65 ans et les personnes qui déclarent une maladie chronique qui consomment le plus ces services. Les Hauts-Saônois qui notifient que côté moral, ils n'ont plus goût à rien ou se sentent toujours fatigués se rendent aussi plus souvent chez leur médecin que les autres.

Les adultes d'un même ménage ont sensiblement le même comportement. Mais compte tenu du moment jugé opportun pour se soigner, parent et enfant consultent différemment.

En médecine spécialisée

L'enquête s'intéressait à neuf spécialités auxquelles il est régulier d'avoir à faire. Le dentaire est la plus fréquenté. Un quart des ménages n'a pas pris de rendez-vous pour au moins l'un de ses membres au cours de l'année. L'ophtal-

mologie et la gynécologie sont les 2 autres les plus demandées. 5 sur 10 y font appel. La dermatologie concerne près d'un tiers des ménages. Bien que nombreux soient les individus qui côté moral déclarent ne pas se sentir bien, moins d'un sur 10 est concerné par la psychologie.

Par contre, 1 sur 3 ont déjà fait appel à un praticien non médecin (ne donnant pas lieu à un remboursement de la sécurité sociale).

Critères retenus pour le choix d'un médecin (en%)

	G	S
Proximité géographique	67	28
Qualités humaines	44	15
Réputation	28	27
Avis du généraliste	25	40
Délais pour avoir un rendez-vous	21	28
Temps d'attente dans le cabinet	12	4
Tiers payant possible	7	4
Avis de l'entourage	5	8
Coût de la consultation	4	9
Pas d'autre choix	2	4

G : médecin généraliste
 S : médecin spécialiste

Critères de choix des professionnels de santé

Pour répondre à l'urgence, les Hauts-Saônois ont d'abord comme réflexe de contacter leur généraliste, aussi 7 sur 10 privilégient sa proximité géographique. Même si ses qualités humaines interviennent dans leur

choix, 1 sur 2 seulement, évoque. La réputation et le délai d'attente sont soulignés par ¼ des ménages. Ces 2 derniers paramètres influent davantage pour le choix d'un spécialiste. Mais c'est l'avis du médecin traitant qui im-

porte le plus. D'ailleurs un quart des ménages ne saurait dire, si pour une consultation chez un spécialiste, ils privilégieraient une consultation dans le secteur hospitalier ou privé.

Couverture santé

Quelque soit leur organisme de sécurité sociale près de 2 Hauts-Saônois sur 10 soulignent un mécontentement concernant leurs prestations. Si la rapidité du traitement des dossiers est un facteur de satisfaction, le dérembourse-

ment des soins et « la moindre prise en charge » des frais dentaires et d'optiques sont mal perçus. 4% des ménages affirment ne pas bénéficier d'une complémentaire, 18% n'ont pas répondu. Néanmoins, le taux de cou-

verture ne semble pas dépendre de paramètres socio démographiques. Mais les services sont très variables. Par exemple, 67% prennent en charges les forfaits journaliers et seulement 30% les dépassements d'honoraires.

Difficultés d'accès aux soins

Les Hauts-Saônois privilégient la proximité pour choisir un généraliste. Leur densité dans le département est inférieure à la moyenne nationale. Aussi, 4% déclarent rencontrer des difficultés pour accéder à leurs soins. Souffrant d'un déficit de spécialistes libéraux, la moitié des ménages indique que l'accès à une dizaine de disciplines lui est actuellement difficile. Celles qui posent le plus de problème sont l'ophtalmologie, la gynécologie, la dermatologie et le dentaire. Ce sont aussi les plus sollicitées. Les catégories qui

ressentent le plus de gênes sont les moins de 60 ans et les plus aisés. Ce sont aussi celles qui ont le plus l'usage de ces services de santé. Plus de la moitié des ménages concernés justifient cette situation par le manque de professionnel, 2 sur 10 par le coût trop élevé des consultations et leur éloignement géographique. Mais près de 9 sur 10 mentionnent plus particulièrement les délais pour obtenir un rendez-vous, traduction pour l'usager du déficit de la démographie médicale. Cette réalité paraît néanmoins paradoxale dans

la mesure où le délai n'est pas le principal critère qu'ils retiennent pour choisir un spécialiste. Seulement, 1 ménage sur 10 s'est déjà retrouvé confronté à un refus de soins de la part d'un professionnel faute de ne pas faire partie de sa clientèle. Bien que les ménages soient attentifs à la réputation des médecins et à l'avis de leur généraliste, le manque de professionnel de santé et la nécessité de faire partie d'une clientèle les obligent à patienter pour se faire soigner. Ce qui semble mal perçu.

Renoncement aux soins

Consultations médicales

Dans le Département, 4 ménages sur 10 ont déjà renoncé à consulter un médecin. 6 ménages sur 10 qui ont du y faire face ont déjà abandonné des consultations médicales. Les dépenses de santé. Indépendamment de cela, près de 3 ménages sur 10 se sont déjà résignés à supprimer des dépenses de santé. Les soins dentaires et d'optiques sont les plus délaissés. Nombre d'insatisfaits des prestations de leur régime d'assurance maladie évo-

quent leur moindre prise en charge financière. Cette faiblesse est donc à mettre en cause. Compte tenu du niveau de remboursement des frais de consultation d'un spécialiste, près d'un ménage sur 10 n'a pu engager ce type de dépenses. Etre titulaire d'une mutuelle ou d'une assurance maladie ne garantit pas de pouvoir assumer tous les frais de santé. La plupart des ménages ayant renoncé à des soins faute de moyens financiers en ont une.

Les dépenses de santé.

Indépendamment de cela, près de 3 ménages sur 10 se sont déjà résignés à supprimer des dépenses de santé. Les soins dentaires et d'optiques sont les plus délaissés. Nombre d'insatisfaits des prestations de leur régime d'assurance maladie évo-

Sentiment sur l'avenir du système de santé.

Face aux difficultés rencontrées, aux réformes engagées, 6 à 7 Hauts-Saônois sur 10 estiment que le devenir du coût de la santé et de l'accès aux soins sont préoccupants. Ce sont les actifs et les ménages qui ont déjà rencontrés des difficultés pour se soigner qui émettent le plus de craintes. Les problèmes actuels génèrent donc

de fortes inquiétudes pour l'avenir. D'ailleurs près de 8 ménages sur 10 émettent l'hypothèse de devoir un jour renoncer à des soins. L'aspect financier n'est pas la seule raison évoquée. Le manque de médecins, les délais de rendez-vous trop longs ou l'éloignement géographique des médecins sont autant de

raisons qui pourraient les conduire ne pas se soigner. Aussi, que ce soit pour des questions de démographie médicale ou de coût, aucune catégorie sociale ne se sent pas concernée. Les moins aisées s'inquiètent des questions financières alors que les plus riches craignent l'absence de service disponible.

Part des ménages qui ont des difficultés pour accéder aux consultations de : (en%)

Ophthalmologie	40
Dentaire	14
Gynécologie	9
Dermatologie	8
Auditifs	5
Kinésithérapie	4
Médecine générale	4
Homéopathie	3
Psychiatrie	2
Psychologie	2

Raisons pour lesquelles les ménages rencontrent des difficultés pour accéder à des consultations de médecin (en%)

Délais de rendez-vous trop longs	85
Manque de professionnels de santé	56
Coût des consultations trop élevé	25
Eloignement des professionnels de santé	21

Part des ménages ayant renoncé à des consultations médicales pour les raisons suivantes (en%)

Délais de rendez vous trop longs	26
Coût trop élevé des consultations	17
Manque de professionnel de santé	9
Eloignement des professionnels des santé	9
Qualité de l'accueil du médecin	4
Manque d'information	3
Qualité du service	3
Autre	2

Raisons pour lesquelles les ménages pourraient à l'avenir renoncer à des soins (en%)

Déremboursement des médicaments	46
Délais de rendez-vous trop longs	34
Coût trop élevé des consultations	33
Manque de professionnel de santé	31
Eloignement des professionnels des santé	26